

Interesseverain Gaasperech a.s.b.l.  
29, rue Benjamin Franklin  
L – 1540 L u x e m b o u r g

Réf.: 9/70/2006 CH  
prière de rappeler dans toute correspondance

Luxembourg, le 19 janvier 2010

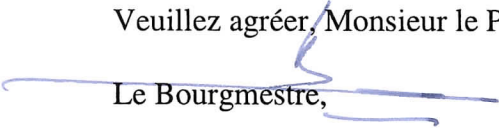
Monsieur le Président,

Je me permets de revenir par la présente à mon courrier du 22 décembre 2009 relatif au projet de construction introduit par la société I. Plan S.A., bureau d'architecte, agissant au nom et pour compte de la société Triangulo, en vue de la construction d'un immeuble administratif sur la parcelle sise 169, route d'Esch,

pour vous informer que j'ai délivré, en date du 18 janvier 2010, une autorisation de bâtir pour ce projet.

En application du règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des communes, je tiens à vous informer qu'un recours en annulation contre ma décision peut être introduit devant le tribunal administratif dans un délai de 3 mois à partir de la présente notification, par requête signée d'un avocat inscrit à la liste I des tableaux dressés par les conseils des Ordres des avocats.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

  
Le Bourgmestre,